

2025.

<i>Dates :</i>	<i>Départ de :</i>	<i>Chemins :</i>
07/01	Beaufai	0
14/01	Mesnil-Bérard (Mairie)	X
21/01	Ferrière au Doyen (église)	X
28/01	Ste Gauburge (église)	X
04/02	L'Aigle (Tour Paradis)	X
11/02	Beaufai	0
18/02	Planches (resto)	0
25/02	Auguaise (salle des fêtes)	0
04/03	Bonsmoulins (Mairie)	X
11/03	Bonnefoi (Mairie)	X
18/03	St Evroult (entrée abbaye)	0
25/03	Aube (salle des fêtes)	0
01/04	Ecorcei (église)	X
08/04	Rai (écoles)	0
15/04	St Hilaire (place centre)	0
22/04	Villers en Ouche (église)	X
29/04	Soligny la Trappe (parking entre feux et centre)	X
06/05	Le Nuisement	X
13/05	L'Aigle (tour Paradis)	X
20/05	Mahéru (Mairie)	0
27/05	St Pierre (étang) Rhodos	X
03/06	St Evroult Rhodos	X
10/06	Moulins (attention, P Salle des fêtes)	X
17/06	Aube	X
24/06	St Hilaire	0
01/07	Mesnil-Bérard	0

Règles de sécurité à respecter obligatoirement :

- s'il existe un trottoir, trottoir obligatoire.
- Marcher à droite et laisser libre la partie gauche de la ligne médiane pour permettre le dépassement (art. R 412-42)
- Les marcheurs rapides en tête doivent attendre l'ensemble du groupe.
- En cas d'arrêt de marcheurs, le groupe doit attendre.
